

BUREAU

Séance du 25 juin 2020

Délibération BU_20200625_002

Marchés de fourniture, de livraison et de prestations de réparation de pneumatiques engins pour le SDIS 36 : attribution du marché

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 Décembre 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS 36 pour la fourniture, la livraison et les prestations de réparation de pneumatiques engins ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur du 15 juin 2020 ;

DECIDE :

Article unique : Le marché relatif à la fourniture, la livraison et les prestations de réparation de pneumatiques engins à passer avec l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 15 juin 2020, telle que mentionnée dans l'annexe ci-jointe, est approuvé et le président est autorisé à le signer.

Serge DESCOUT